

**COMISSÃO DA CEDEAO**

**COMMISSION DE LA CEDEAO**

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



**ECOWAS COMMISSION**

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

**Termes de référence**

**Recrutement d'un consultant pour la conduite de l'étude de base du PACBAO, PHASE II**

<b>Référence :</b>	<b>ARAA/PACBAO/2025/SCI/008</b>
<b>Date de publication</b>	<b>19 mars 2025</b>
<b>Date limite de réponse</b>	<b>4 avril 2025 à 23h59 GMT</b>

## **1. Contexte général**

Le Programme d'Appui à la Commercialisation du Bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO) a été conçu pour stimuler le commerce intrarégional du bétail et de la viande afin de contribuer à la sécurité alimentaire d'une population sous-régionale jeune avec la plus forte dynamique de croissance dans le monde. Il s'agit spécifiquement de satisfaire les besoins en viande rouge et produits carnés dérivés via le développement des chaînes de valeur bétail/viande régionales.

Lancée en juillet 2018 grâce à la signature d'un accord financier entre la CEDEAO et la direction du Développement de la Coopération Suisse (DDC) sous forme d'une contribution financière à la mise en œuvre de la politique agricole régionale (ECOWAP) et de son programme opérationnelle (PRIASAN, 2016-2025), la première phase d'exécution du programme PACBAO s'est achevée le 30 juin 2023. Grâce aux enseignements tirés de la mise en œuvre, une seconde phase du PACBAO a été formulée durant le processus de clôture de la première phase. Conçu de manière participative, collaborative et inclusive grâce à l'appui d'un consultant par l'ARAA, le document technique final de formulation a été soumis et validé par l'ensemble des acteurs régionaux de la filière bétail/viande régionale en septembre 2023.

Fruit d'une contribution financière de 8 millions de francs Suisse (CHF), soit environ 5 326 500 000 FCFA de la DDC à l'instar de la première phase, la mise en œuvre de la phase 2 du PACBAO couvrira l'ensemble des 15 pays de la CEDEAO plus la Mauritanie et le Tchad. Elle durera 4 années de décembre 2024 à octobre 2028.

Lors des derniers comités techniques de projets et programmes de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS tenus à Abidjan en Côte d'Ivoire du 20 au 28 novembre 2024, le premier plan de travail et budget annuels pour l'année 2025 (PTBA 2025) du PACBAO 2 a été validé par les parties prenantes.

Afin d'assurer une exécution de qualité du PTBA 2025 et, conformément à son cadre global de suivi-évaluation des projets/programmes, l'ARAA envisage une étude pour l'établissement de la situation de référence du programme.

Les présents termes de référence décrivent les objectifs, les résultats attendus, la démarche et l'agenda de la mission.

## **2. DESCRIPTION GENERALE DE LA DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME PACBAO**

### **2.1. Objectifs du PACBAO 2**

L'objectif global de la deuxième phase est de contribuer à couvrir les besoins en viande rouge et produits carnés des populations de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel à travers le développement du commerce intrarégional de bétail et de la viande et la maîtrise des importations extrarégionales desdits produits.

Son objectif spécifique vise à faciliter/promouvoir le commerce régional du bétail et de la viande le long des principaux corridors d'exportation en Afrique de l'Ouest et au Sahel. L'atteinte de cet objectif supposera la réalisation des résultats attendus définis et présentés ci-dessous.

## **2.2. Résultats attendus**

Cinq principaux résultats sont attendus de la mise en œuvre du PACBAO 2. Ce sont :

- R1. Le commerce régional du bétail et de la viande le long des principaux corridors est amélioré ;
- R2. La gouvernance des chaînes de valeur bétail-viande régionales est améliorée ;
- R3. Les informations d'aide à la décision sur le marché du bétail et de la viande sont produites et disponibles ;
- R4. L'amélioration et la diversification des produits carnés sur le marché régional sont réalisées ;
- R5. Les capacités opérationnelles de la CEDEAO pour la mise en œuvre des politiques et réglementations dans le domaine de l'élevage et du commerce, particulièrement de la filière bétail-viande, sont renforcées.

Les activités concourant à la réalisation des 5 résultats ci-dessus ont été regroupés dans 3 composantes.

## **2.3. Composantes du projet**

Le PACBAO, dans son ensemble, repose sur trois composantes soutenues dans le cadre de l'Appui au renforcement des capacités de la Commission de la CEDEAO pour la mise en œuvre de la politique agricole régionale, l'ECOWAP 2025, notamment les objectifs spécifiques n°2 (« *Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro- alimentaires contractuelles, inclusives et compétitives, orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional* ») et n°4 (« *Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire* ») du PRIASAN.

Ces trois composantes se présentent ainsi qu'il suit :

- **Composante 1** : « Modernisation du commerce intrarégional du bétail et de la viande »

Cette composante vise à améliorer le commerce du bétail sur pieds, la production, la transformation et la distribution de la viande rouge dans l'espace CEDEAO en général et le long des principaux corridors identifiés en particulier. Elle capitalise sur les acquis et les bonnes pratiques de la phase 1 du projet et est structurée autour d'un (I) résultat majeur : le Commerce régional du bétail et de la viande le long des principaux corridors est amélioré.

Cette composante sera mise en œuvre à travers 5 principales activités suivantes :

- A.1.1. Appui à la mise en œuvre de la réglementation sur la santé animale et la sécurité sanitaire des produits d'élevage ;
- A.1.2. Appui à la fluidification du commerce du bétail le long des principaux corridors d'exportation et au niveau des frontières ;
- A.1.3. Renforcement des fonctions d'agrégateurs des marchés transfrontaliers de bétail ;
- A.1.4. Appui à l'extension de l'assurance transport bétail avec indemnité contractuelle ;
- A.1.5. Appui à la facilitation de l'exportation intrarégionale de la viande.

- **Composante 2 : « Renforcement des capacités organisationnelles et commerciales et des compétences professionnelles des acteurs de la filière bétail-viande »**

Cette composante vise à améliorer l'organisation, la gouvernance et les compétences professionnelles de la filière bétail-viande pour rendre les chaînes de valeur plus compétitives par rapport aux produits importés à travers : (i) le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs privés de la filière bétail-viande ; (ii) l'amélioration de la gouvernance de la filière bétail-viande et (iii) la formation professionnelle des acteurs privés, en particulier les jeunes et les femmes sur les métiers de la viande.

Elle comporte 2 sous-composantes à savoir : (i) Sous-composante 2.1. Renforcement des capacités organisationnelles des acteurs privés de la filière bétail-viande et (ii) Sous-composante 2.2. Renforcement des capacités commerciales et des compétences professionnelles des acteurs le long de la filière bétail-viande.

*(i) Sous-composante 2.1. Renforcement des capacités organisationnelles des acteurs privés de la filière bétail-viande : elle comprend les 2 principales activités ci-dessous*

- A.2.1.1. Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles de la COFENABVIAO et des Interprofessions bétail-viande ;
- A.2.1.2. Appui aux actions de plaidoyer des organisations régionales de la chaîne de valeur.

*(ii) Sous-composante 2.2. Renforcement des capacités commerciales et des compétences professionnelles des acteurs le long de la filière bétail-viande :*

- A.2.2.1. Appui à la collecte et l'analyse des flux transfrontaliers de bétail en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
- A.2.2.2. Appui à l'analyse de la compétitivité de la viande rouge domestique dans les centres de consommation des pays côtiers ;
- A.2.2.3. Appui à la création de deux centres de formation aux corps de métiers de la viande ;

- A 2.2.4. Appui au renforcement des compétences professionnelles des actifs jeunes (hommes et femmes) dans les métiers de la viande.
  - **Composante 3 : « Gestion du programme et renforcement des capacités opérationnelles de la CEDEAO »**

Malgré les importants efforts fournis par les institutions d'intégration régionale et leurs Etats membres, notamment à travers les interventions passées et en cours telles que le PRAPS, le PREDIP, le projet Farm Trac, la première phase du PACBAO entre autres, l'environnement de la filière bétail-viande reste marqué par la persistance de plusieurs contraintes parmi lesquelles la faible application des réglementations régionales sur l'élevage en général et sur la filière bétail-viande en particulier.

Outre, les capacités de gestion des programmes, cette composante vise à améliorer l'environnement politique et réglementaire de la filière bétail-viande en Afrique de l'Ouest et au sahel. Elle comprend la gestion de la deuxième phase du PACBAO et de la coordination et l'harmonisation des politiques et réglementations régionales spécifiques à la filière bétail-viande.

Quatre principales activités la composent :

- A.3.1. Mise en place et fonctionnement d'une unité régionale de coordination du programme ;
- A.3.2. Pilotage, suivi-évaluation et communication ;
- A.3.3. Appui au renforcement des capacités de coordination et d'harmonisation des politiques et réglementations de la CEDEAO en matière d'élevage ;
- A.3.4. Diffusion des connaissances sur les résultats et acquis du PACBAO et lancement du PACBAO 2.

#### **2.4. Contribution du PACBAO 2 aux objectifs de l'ECOWAP 2025**

La mise en œuvre de la politique agricole régionale, l'ECOWAP repose sur 4 axes stratégiques. La seconde phase du programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO) est directement reliée à 2 de ses 4 axes stratégiques qui constituent les objectifs spécifiques du PRIASAN. Il s'agit de :

- L'axe stratégique n°2 : « *Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles, inclusives et compétitives, orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional* »

Cet axe se concentre sur l'organisation et la structuration des chaînes de valeur régionales de produits agricoles et alimentaires stratégiques, depuis la collecte et la mise en marché des produits au niveau des organisations paysannes jusqu'à la distribution. Il intègre notamment les enjeux institutionnels, les questions technologiques, la qualité, les normes et la traçabilité, la promotion de l'image des produits régionaux, le financement des agents

économiques, le fonctionnement des marchés régionaux et la gestion de l'interface du marché régional et des marchés internationaux, tant à l'exportation qu'à l'importation. Il faut souligner que le Cadre d'orientation stratégique 2025 fait le focus sur les filières autour desquelles plusieurs pays choisissent de coopérer, tant au niveau technique (recherche, mise aux normes, etc.), qu'au niveau des investissements conjoints dans la transformation et valorisation des produits. C'est le cas du bétail-viande qui est un des principaux produits traditionnels des échanges commerciaux intrarégionaux de l'Afrique de l'Ouest.

- L'axe stratégique n°4 : « *Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire* »

Cet axe stratégique recouvre les dimensions transversales de l'ECOWAP qui recourent les trois premiers axes stratégiques. Ce sont tout particulièrement les questions liées au financement de l'agriculture traitée de façon holistique dans cet axe stratégique, la création d'un environnement réglementaire et plus largement d'un climat des affaires propice à l'investissement du secteur privé, la mise à niveau des systèmes d'information, le développement des capacités des institutions publiques et des organisations professionnelles, et de la société civile, l'impulsion et le portage des nouvelles initiatives répondant aux priorités arrêtées par les Ministres de l'Agriculture en Novembre 2015.

Cet axe stratégique inclut aussi le dispositif de pilotage de l'ECOWAP/PDDAA et du PRIASAN, le dispositif de mise en œuvre, de suivi-évaluation et la responsabilité mutuelle, le mécanisme de financement du PRIASAN, le renforcement des capacités institutionnelles et la formation des ressources humaines des différentes parties prenantes de la mise en œuvre de l'ECOWAP, le développement des systèmes d'information et d'aide à la décision. Les enjeux de coordination sont une des clés principales et concerne de multiples aspects : (i) la coordination entre les Etats membres sur la cohérence et la complémentarités de leurs approches et priorités ; (ii) la coordination interinstitutionnelle (entre la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS, le CORAF, etc.) ; (iii) la coordination inter-Départements au sein de la Commission de la CEDEAO pour instruire et arbitrer les questions intersectorielles ; (iv) la coordination des appuis extérieurs avec l'ECOWAP Donor's Group, etc.

## **2.5. Zone d'intervention et stratégie opérationnelle de mise en œuvre du PACBAO 2**

La mise en œuvre du PACBAO-2 s'étendra sur tout l'espace de la CEDEAO plus le Tchad et des interactions avec la Mauritanie. A l'intérieur de cet espace géographique, les principaux corridors et circuits de commercialisation du bétail et de la viande seront particulièrement visés. L'approche globale de mise en œuvre du PACBAO 2 sera la gestion de programme sensible au conflit et le faire-faire afin de minimiser les risques géopolitiques et sécuritaires manifestes ou latents dans la sous-région. Le programme va opérer selon une approche spécifique « corridor de commercialisation du bétail et de la viande » et fédérer les interventions selon des axes Sahel-Côte, aussi bien pour les infrastructures que pour le soft (information, sensibilisation, formation, appui-conseil, plaidoyer, etc.). Les 3 grands corridors concernés sont :

- Le corridor central qui draine du bétail et de la viande du Burkina Faso, Mali et Niger vers la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin et le Togo ;
- Le corridor Est qui va du Niger et du Tchad vers le Bénin et le Nigéria et ;
- Le corridor Ouest qui part du Mali et de la Mauritanie vers le Sénégal et la Guinée essentiellement.

Au sein de ces grands corridors, le PRA-Marché du CILSS a identifié des circuits et, sur la base de la sélection qui sera opérée par grand corridor par les plateformes d'innovation multi-acteurs prenant en compte, entre autres, l'importance des flux transfrontaliers, 2 à 3 circuits par corridor seront retenus pour bénéficier des interventions.

En outre, la mise en œuvre impliquera la signature de conventions de partenariat opérationnel avec les parties prenantes telles que le PRA – Accès aux marchés agricoles du CILSS, la COFENABVI-AO, l'AOCTAH et le CAEASA.

### **3. DESCRIPTION DE LA MISSION**

#### **3.1. Objectifs de la mission**

L'objectif global de la mission est d'établir la situation de référence de la phase 2 du programme PACBAO afin de proposer un dispositif de suivi-évaluation-redevabilité-apprentissage pour la mise en œuvre du programme PACBAO 2.

De façon spécifique, il s'agira de :

- a. Concevoir la méthodologie pour analyser la situation de référence du PACBAO 2 et réaliser la collecte et l'analyse des données nécessaires. Cette analyse devra inclure :
  - Une cartographie des acteurs qui peuvent potentiellement influencer le programme et ses activités (et une analyse des risques si besoin) ;
  - Un cadre logique du programme révisé (cohérent avec les indicateurs proposés dans le plan SERA<sup>1</sup>) ;
- b. Définir la stratégie et le dispositif SERA du PACBAO 2 moyennant une approche participative. Ces éléments seront formalisés dans le plan SERA du PACBAO 2 qui devrait inclure :
  - L'analyse de la situation de référence du PACBAO 2 telle que décrite ci-dessus ;
  - Un plan de suivi des indicateurs qui devra inclure la définition des indicateurs, les méthodes de calcul, les sources de vérification, les personnes responsables, la périodicité, les valeurs de référence et valeurs cibles, les outils de collecte. etc.
  - La correspondance avec les indicateurs « Cadre de résultats programme régional DDC » – qui sera discutée lors de la réunion de cadrage ;

---

<sup>1</sup> Suivi-évaluation-redevabilité-apprentissage

- Un data Flow (chemin ou mouvement des données de leur source à leur destination) entre les différentes parties prenantes du dispositif de suivi-évaluation et une matrice RACI<sup>2</sup> (Responsible, Accountable, Consulted, Informed) ;
- Les outils de collecte de données (outils en ligne) ;
- Un système de visualisation des données ;
- Une stratégie pour la mise en place d'une capitalisation sur le PACBAO 2 ;
- Des premiers éléments concernant les évaluations intermédiaires et finale.

### **3.2. Résultats/livrables attendus de la mission**

Deux principaux résultats sont poursuivis à travers cette mission à savoir :

- La conception et la validation d'une méthodologie pour analyser la situation de référence du PACBAO 2 ;
- La proposition d'une stratégie et d'un dispositif SERA du PACBAO 2.

La mission démarrera par une réunion de cadrage avec l'unité régionale de coordination du programme de l'ARAA, les partenaires opérationnels et la DDC. Ainsi, deux principaux livrables sont attendus de la mission :

- Un rapport de démarrage comprenant la note méthodologique détaillée et le chronogramme d'exécution de la mission à l'issue de la réunion de cadrage ;
- Un plan SERA qui contient les éléments listés ci-dessus dans l'objectif spécifique 2, accompagné d'une présentation PowerPoint pour l'atelier de présentation de ce livrable.

**NB:** Les premières versions des livrables seront révisées pour prendre en compte les commentaires et observations des parties prenantes du programme.

## **4. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E)**

### **4.1. Formation**

Avoir un niveau académique Master ou diplôme universitaire équivalent (bac+5 minimum) dans le domaine de l'agroéconomie ou économie du développement, en sciences sociales, développement durable, gestion de projet, coopération internationale ou toute autre discipline pertinente, en adéquation avec les missions à réaliser.

### **4.2. Expérience**

- Au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement économique agricole et rural, de la mise en œuvre de politiques publiques et/ou de

---

<sup>2</sup> La matrice RACI est un outil de communication. Elle permet de visualiser les rôles de chacun dans un projet et donc de répondre aux questions « Qui fait quoi ? ». Plus précisément, une fois un projet préalablement défini, la méthode RACI consiste en l'élaboration d'un tableau ou d'une grille, dans laquelle est clairement indiqué qui fait quoi dans le projet donné.

projets/programmes axés sur la réalisation d'études portant sur des sujets liés à l'économie agricole, notamment des productions animales ;

- Au moins 5 années d'expérience dans le domaine du suivi-évaluation (S&E) dans le cadre d'un projet de développement : méthodes et approches de S&E (quantitatives et qualitatives), outils numériques de collecte et d'analyse de données ;
- Avoir réalisé au moins une étude de la situation de référence d'un programme régional (multi-pays) ;
- Avoir une bonne expérience avec les projets d'élevages dans la région ouest africaine.
- 

## **5. DUREE DE LA MISSION**

L'étude s'étalera sur une période calendaire de 90 jours calendaires avec un temps de travail global ne pouvant pas excéder 35 hommes/jours.

## **6. ELIGIBILITES ET QUALIFICATIONS**

La Commission de la CEDEAO, à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) invite par la présente les personnes physiques à manifester leur intérêt pour fournir les services requis en fournissant les informations démontrant qu'il possède les qualifications requises, l'expérience pertinente pour réaliser la mission.

L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 117 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les lauréats »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans la concurrence ou l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission conformément à l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO.

## **7. DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTERÊT**

Le dossier de manifestation d'intérêt est constitué de :

Une offre technique dans un fichier PDF nommé « Proposition technique-Nom du Consultant » et précisant la compréhension des TDR, la méthodologie de réalisation de l'étude assortie d'un chronogramme d'exécution, les CV signés des personnes intervenant dans la mission, une situation synthétique de l'expérience (dans le cas de bureaux d'études) et les justificatifs des formations et expériences professionnelles récentes (5 dernières années) ;

Une offre financière dans un fichier PDF nommé « Proposition financière-Nom du Consultant » indiquant les différents coûts unitaires et globaux liés à la réalisation de l'étude en lien avec la proposition technique.

## **8. REMISE DES OFFRES**

Date et heure limite de dépôt des dossiers : **4 avril 2025 à 23h59 GMT.**

La participation à cet appel à candidatures est ouverte à toute personne physique ou morale répondant au profil ci-dessus décrit.

Les consultants/(es) intéressé(e)s par la présente étude peuvent faire parvenir à L'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), basée à Lomé au Togo, un dossier seront soumises par téléchargement à l'adresse Drive : <https://bit.ly/4brgPgl>

## **9. DEMANDE D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez écrire à l'adresse électronique : [procurement@araa.org](mailto:procurement@araa.org) en mettant en copie les adresses suivantes : [kkonlani@araa.org](mailto:kkonlani@araa.org) et [ctienon@araa.org](mailto:ctienon@araa.org) avec pour objet « **SCI008-PACBAO-Etude de base** »